

## **7 DE LA PHONOLOGIE À LA MORPHOLOGIE**

### **7.1 SYNTHÈSE DE LA PHONOLOGIE**

La description phonologique du dzùngoo de Samogohiri devait apporter une contribution à la connaissance des systèmes phonologiques des langues du groupe mandé nord ouest. Nous nous étions fixé d'esquisser la description du système phonologique du dzùngoo selon trois axes, l'axe segmental, l'axe combinatoire et l'axe suprasegmental, afin d'identifier toutes les composantes phoniques susceptibles de participer à la formation d'unités significatives.

Nous avons ainsi été amené à décrire les systèmes des consonnes et des voyelles comme des ensembles de sous-systèmes déterminés par toutes sortes de contraintes combinatoires. Ce sont les traits distinctifs qui permettent de tracer les limites, les contours de ces sous-systèmes. La détermination des traits distinctifs du système a permis de soulever des questions de pertinence des traits choisis. Nous avons pu ainsi établir l'importance de la corrélation entre la paire arrondi – non arrondi et la paire postérieur – antérieur.

Les traits distinctifs jouent donc un rôle crucial dans la définition des systèmes de sons. Ils interviennent aussi dans la combinatoire de la syllabe. Ils sont sollicités dans les jeux de sélection intervenant dans l'association entre consonnes et voyelles.

Certains types syllabiques, comme les syllabes à noyau complexe, constituent clairement l'aboutissement de processus d'évolution. La comparaison avec les autres langues de la ramification Dzùn-Seeku ainsi qu'avec le jula a permis en particulier d'expliquer quelques particularités phonologiques liées à la syllabe comme la quantité vocalique, la nasalité vocalique et syllabique ou l'origine des diphtongues fermantes.

Nous avons ainsi pu établir l'importance de la combinatoire phonologique dans des problématiques relevant de la comparaison linguistique. La lexicographie aussi reposera sur les règles de bonne formation pour se prononcer sur la nature des différents mots du dictionnaire. Nous avons juste pu donner quelques indications sur les différences structurelles entre mots simples et mots dérivés ou composés. La morphologie qui suit tentera de répondre à toutes les interrogations restées en suspens.

Nous avons pu envisager l'analyse du système tonal sous l'angle d'une analyse en traits distinctifs. Cette analyse en traits nous a permis de donner un statut théorique au ton moyen, et de le définir par

opposition aux tons Haut et Bas. Il n'est pas rare, en effet, dans certaines langues mandé, que le ton Moyen ne soit que la réalisation abaissée du ton Haut dans un système à deux tons.

Le ton haut flottant et l'abaissement tonal automatique, dont nous avons pu décrire les principaux mécanismes, renvoient à des réalités sous-jacentes et mettent en œuvre un certain nombre de processus morphophonologiques complexes qui mériteraient une étude plus approfondie. Nous ne cesserons, dans ce qui suit de signaler au lecteur les effets significatifs de ces deux phénomènes sur l'organisation de l'énoncé.

Le concept de typologie phonologique a déjà été évoqué par les linguistes mandéisants. Dans notre approche de la phonologie du dzùùngoo, nous avons pu nous rendre compte de la validité d'un tel concept en particulier dans l'analyse de la nasalité en rapport avec la structure syllabique et dans celle du système tonal. Ainsi nous pouvons poser comme caractéristiques typologiques du dzùùngoo :

- ◆ Double nasalité : une nasalité vocalique et une nasalité syllabique ou autosegmentale, les deux pouvant caractériser une même syllabe.
- ◆ Des types syllabiques à noyau complexe (CVV, CCVV, CVVN, CCVVN) très fréquents.
- ◆ Des diphtongues fermantes et presque pas de diphtongues ouvrantes.
- ◆ L'assignation du ton lexical de droite à gauche et non de gauche à droite.
- ◆ Des tons hauts flottants lexicaux et grammaticaux à la frontière droite de lexèmes et grammèmes, c'est à dire à droite de mores à ton B ou M, et plus rarement à la frontière gauche de grammèmes, c'est à dire à gauche de mores à ton B.
- ◆ L'abaissement tonal provoqué par les séquences H-B-H et H-M-H.

## **7.2 TRANSCRIPTION DES DONNÉES**

La suite du travail de description de la morphosyntaxe du dzùùngoo repose sur la même base de données que celle utilisée pour la description phonologique. Cette base de données comprend un lexique et un corpus de textes de plusieurs genres différents. Autant le lexique que le corpus de textes existent sous une forme orthographique qui s'écarte quelque peu de la transcription phonétique que nous avons adoptée jusqu'à ce point. Nous avons, pour les besoins de rigueur d'une description phonologique, retranscrit tous les exemples et les listes de mots en transcription phonétique. Le besoin de rigueur phonétique n'étant pas aussi crucial pour la description grammaticale, nous avons gardé les exemples tirés du lexique et des textes dans leur transcription orthographique.

Dans le passage de la phonologie à l'orthographe, nous avons appliqué un certain nombre de principes que nous résumerons ici.

Les deux types de nasalité vocalique sont transcrits avec la consonne nasale n et sans la tilde. La nasalité non nasalisante étant marginale, il n'existe pas de cas ambigü pour lequel la transcription avec la tilde permettrait de distinguer entre deux unités.

Transcription phonologique	Transcription orthographique	Français
cín	cín	"ombre"
kán	kán	"fleur"
x̃̄	xōn	"nez"

La transcription de certaines consonnes palatales aussi diffère : l'occlusive sonore est orthographiée comme un j et la non obstruante orale est orthographiée comme un y.

Transcription phonologique	Transcription orthographique	
ʃ	j	Occlusive palatale sonore
j	y	Non obstruante palatale orale

Nous avons déjà signalé que le concept de mot phonologique diffère de celui du mot grammatical. Le mot orthographique s'écarte encore de ces deux concepts, puisque les choix qui président à la délimitation du mot sont plus pragmatiques et pédagogiques que linguistiques. Ainsi, certains morphèmes, comme les désinences nominales du pluriel et du démonstratif, qui appartiennent au mot phonologique, ont-ils été hissés au rang de mots orthographiques.

Transcription phonologique	Transcription orthographique	Français
bādèè	bā réeè	"les chèvres"
bādèèdèè	bā réeè rèè	"ces chèvres"

La transcription des tons est aussi simplifiée dans l'orthographe puisque ne sont écrits que les tons bas. Nous avons essayé de compléter la transcription des exemples en notant le ton haut et le ton moyen là où ils étaient omis par la transcription orthographique. Le ton bas relevé M<sub>2</sub> est donc le seul à ne pas être transcrit.

Transcription phonologique	Transcription orthographique	Français
bādèè náð†	bā réeè náɔ	"les chèvres étaient venues"

Les exemples donnés dans la suite de notre travail proviennent de trois sources différentes. La plupart sont tirés de textes naturels enregistrés et transcrits. Ces textes appartiennent à une base de données textuelles et les références sont données sur la ligne "Exemple" avec le nom du texte et le numéro de la ligne de laquelle est extrait l'exemple. Les autres exemples proviennent soit de la base de données lexicale, soit de l'élicitation de phrases individuelles auprès d'informateurs, normalement nos collaborateurs à Samogohiri.